

Visioconférence

« Présentation de logiciels libres de gestion des tiers-lieux »

jeudi 29 avril 2021

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car nombreux sont les porteurs de projet de tiers-lieux qui s'interrogent quant au choix des logiciels libres de gestion des tiers-lieux.

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenants mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Découvrir et contribuer à la création de logiciels libres de gestion des tiers-lieux

Partenaires

- Charles-Henri DECULTOT, développeur de [Dokos](#)
- Fanny ONFROY du [Wip](#) à Caen (14)

Grands axes évoqués

Les logiciels de gestion

Objectifs

- Répondre aux obligations fiscales et réglementaires
- Fournir a minima des outils de facturation / comptabilité
- Et plus... gestion de projet, de production, du lieu, intégration avec d'autres logiciels (comme la gestion des paiements)
- Permettre d'automatiser un maximum de tâches

Pourquoi dans un tiers-lieu ?

“On est une asso, une coop, on a des besoins simples !” En fait les tiers-lieux sont aussi complexes qu'une entreprise classique, ils sont tout autant concernés par les obligations fiscales or pour les remplir il faut avoir toutes les données nécessaires et donc enregistrer l'intégralité des actions.

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »



En outre, les tiers-lieux ont aussi un enjeu de pérennisation. Les orientations stratégiques reposent notamment sur la qualité des informations dont dispose la structure.

Le libre : 4 libertés fondamentales

Lorsque l'on utilise Windows, qui est un logiciel propriétaire, si nous avons besoin d'un morceau de code pour améliorer l'outil, au-delà de la question de la compétence nous n'avons pas le droit d'y toucher.

- la liberté d'utiliser le logiciel
- la liberté de copier le logiciel
- la liberté d'étudier le logiciel
- la liberté de modifier le logiciel et de redistribuer les versions modifiées

Un logiciel libre n'est pas nécessairement gratuit ni sans frais mais laisse un droit d'utilisation gratuite, d'amélioration, de copie, d'étude.

Au début des tiers-lieux, il y a eu des investissements dans des logiciels propriétaires. Soit les nouvelles fonctionnalités développées étaient vendues en supplément, soit les entreprises ont fait faillite, soit elles ont décidé de ne pas continuer le développement commencé... En investissant dans un logiciel libre, nous ne sommes pas bloqués par un fournisseur quelconque qui abandonnerait ou demanderait de payer plus cher à mesure qu'il développe de nouvelles fonctionnalités. L'intérêt c'est de créer des communs et de savoir que nous avons la propriété autant que n'importe qui d'autres.

Quelques logiciels de gestion open-source

- Dolibarr : erp / crm, facile à installer et à utiliser
- Triton : entièrement libre
- Odoon : un fork de Triton partiellement libre et open-source
- ERPNext : un logiciel de gestion développé et toujours développé en Inde depuis 2008 qui couvre tout le périmètre de l'entreprise, il peut être utilisé par les tiers-lieux
- Dokos : une adaptation d'ERPNext

Dokos pour les tiers-lieux

En 2018, Charles-Henri a été contacté par la Compagnie des tiers-lieux partant du constat que les tiers-lieux ont les mêmes besoins qu'une TPE-PME mais avec des périmètres métiers très différents, une multitude de cas d'usages. Il a été convenu de partir d'un existant et d'y ajouter les fonctionnalités manquantes, en premier lieu la création d'une application de réservation de salle pour les tiers-lieux sur ERPNext.

Entre temps, il y a eu de nouvelles réglementations françaises impactant la caisse d'ERPNext. Il apparaît plus facile d'avoir la main sur les publications du logiciel si l'on contrôle nous-même le développement du logiciel, d'où le fork et la création de Dokos.

En 2019, intégration des réservations d'article dans la première version de Dokos.

En 2020, création d'un module "lieu" dans Dokos avec de nouvelles fonctionnalités. La stratégie est de faire évoluer Dokos en parallèle d'ERPNext.

En 2021, intégration avec le logiciel de caisse Hiboutik et réflexions en cours pour une intégration avec CoopCycle.

Dokos est un commun

Le code et la documentation sont 100% open-source sous licences permissives. Ainsi Dokos peut être vendu avec le code source. Attention, une fois que Dokos est obtenu son utilisation et son développement ne sont pas gratuits, il s'agit de l'installer, l'adapter, soit du temps, des compétences et des moyens techniques. La Compagnie des tiers-lieux monte une équipe pour aider à la mise en place et à l'utilisation de Dokos dans les tiers-lieux. Sur le site de Dokos il y a des tarifs, cela correspond à des services annexes.

L'amélioration du logiciel est basée sur les retours d'expériences des tiers-lieux et PME. Chez Dokos ils sont 3 dont 1 développeur, c'est peu relativement à ERPNext où le staff est 10 fois plus important.

Vous restez en contrôle de vos données et de votre hébergement.

N'hésitez pas à participer en apportant vos connaissances sur le forum, en aidant à la documentation ou en participant aux développements...

Comme tous les ERP il y a beaucoup de fonctionnalités, chaque fonctionnalité sera probablement moins bonne que si vous aviez un logiciel dédié (exemple : outils newsletter fonctionnel mais très simple).

- comptabilité
- ventes
- achats
- actifs
- projets
- qualité
- CRM
- gestion de lieu
- production
- stocks
- support
- site web

Un site de démo tierslieux.dokos.io est disponible pour faire des tests, il est réinitialisé toutes les nuits.

REX Le Wip

Bureaux et ateliers partagés, espaces réunions et formations, événements professionnels et salons, animations culturelles et concerts, bar-resto, 3000 m2 d'espaces et de projets & 2 hectares de jardin.

Le Wip utilise Dokos pour la gestion des locaux et la gestion commerciale. "On utilise 1/10 des possibles de Dokos, petit à petit on améliore notre façon d'utiliser Dokos. Au niveau commercial on l'utilise pour les devis / facturation / relance. On automatise beaucoup de choses."

Questions diverses

Est-ce que DOKOS est compatible avec Square Space ? Est-ce un doublon ? Comment s'organise l'intégration de DOKOS sur un site web ?

"On n'a pas d'intégration avec Square Space. Est-ce que c'est un doublon ? Ça dépend comment on voit les choses. Le WIP a un site wordpress et pour les réservations il y a un lien de redirection vers Dokos qui est l'équivalent d'un portail utilisateur maintenant il est possible de faire son site web entièrement sur Dokos."

Pour la relance de facturation, utilisez-vous un logiciel tiers ?

"On a une notification qui apparaît sur Slack avec un lien sur la facture et depuis Dokos on peut créer la relance."

Le module comptabilité permet-il la compta analytique ?

"Oui et non, oui en ajoutant des dimensions comptables, on peut mettre des centres de coûts, je n'ai jamais vu de limites."

Il a été question d'un lien entre Hiboutik et Dokos. Nous sommes déjà utilisateurs de Hiboutik. Est-ce qu'il est possible d'étendre les services vers Dokos ?

"C'est le but, connecter les deux pour notamment avoir les remontées des écritures de caisse dans Dokos pour générer la comptabilité."

Avec d'autres tiers-lieux, nous nous questionnons sur les logiciels existants ou non pour du prêt d'outils (type bricothèque, prêt de matériel numérique, etc). Est-ce possible d'intégrer un module de ce type sur Dokos ? Est-ce qu'il vaut mieux le développer en externe pour ensuite l'intégrer à Dokos ?

"Il y a différentes possibilités. Pour le prêt, on peut utiliser le module de gestion de stock avec différents entrepôts. Ça fonctionne pour des PME qui font de la location de matériel. Si vous voulez du sur-mesure, le mieux c'est de le faire directement sur Dokos via une appli personnalisée ; soit dans le coeur de Dokos, soit un autre logiciel qui se connectera à

Dokos via une API (cela permet de se brancher sur Dokos depuis n'importe quel autre logiciel) enfin si ça peut servir à d'autres autant mutualiser !"

Pour la gestion des agendas, quel est l'outil support ?

"Sur la partie gestion des espaces cela s'appelle réservation d'articles. On cherche la flexibilité, cela peut être un espace, un bureau, du matériel... Pour les agendas, on a une connexion avec google agenda, bientôt avec nextcloud (à venir en 2021). La gestion des agendas est propre à Dokos, cela peut être utilisé sans google seulement cela ne pourra pas être utilisé par un logiciel tiers. Des gens extérieurs peuvent les voir soit en étant connecté, soit sur le site Dokos si vos événements sont rendus publics."

Pourquoi avoir fait le choix de Python, qui est plus confidentiel dans le monde des développeurs donc du coup plus complexe pour trouver des ressources ?

"Le choix a été fait à la création d'ERPNext en 2008. Aujourd'hui Python est le deuxième langage le plus utilisé dans le monde. C'est le même langage qu'Odoo qui a une énorme communauté de développeurs en France donc pour moi le langage n'est pas un blocage."

Est-ce que vous pouvez redonner le nom du tiers-lieu qui utilise Dokos comme site principal ?

<https://www.cooperativebaraka.fr/>

Est-ce que Dokos crée automatiquement des dashboards de gestion ? Est-ce que Dokos fonctionne avec Sum Up ?

"Oui pour les dashboards, non pas encore pour Sum Up."

Est-ce que la transition vers Dokos peut se faire progressivement où est ce qu'il faut faire une bascule totale à un instant T ?

"Autant de réponses que de cas d'usages, oui on peut faire ça progressivement mais on va avoir d'autres contraintes. En fin d'année quand il faut faire le bilan, une partie des informations sera en dehors et une partie dans le logiciel. La plupart commence par la partie vente. Dokos c'est aussi un outil avec des composantes fonctions et métiers. Il est en effet peut-être plus simple de démarrer pour une année comptable, enfin cela sera valable pour tous les logiciels."

Peut-on définir des temporalités différentes selon les salles choisies ? Exemple : une grande salle est réservable longtemps à l'avance, par contre un "espace téléphone/mini réunion" est réservable uniquement la veille ou le jour même. Peut-on différencier les résas payantes/non payantes/crédit d'heures ou demi-journée d'utilisation ?

“On peut dissocier la réservation et la facturation. Ensuite tout passe par la gestion des utilisateurs, on peut avoir autant de profils que voulu. Au Wip, on définit les tarifications des espaces selon le profil utilisateur.”

REX Vanessa du Patchwork

“J’ai la compétence pour développer des sites et j’ai donc créé un outils pour nous, seulement j’y passe du temps seule et personne d’autre que moi ne sait le prendre en main aussi je vois un intérêt à lâcher mon outils et à m’investir dans un commun qui permettra d’aller plus loin et me libérer du temps pour d’autres activités.”

Bonus

Démo à destination des tiers-lieux : <https://tierslieux.dokos.io>

Démo généraliste Dokos : <https://demo.dokos.cloud>

Documentation à destination des tiers-lieux Dokos : <https://movilab.org/wiki>

Documentation généraliste Dokos : <https://doc.dokos.io>

Forum à destination des tiers-lieux pour échanger sur Dokos : <https://forum.tiers-lieux.org/t/echanges-sur-erpnext-dokos-erp-open-source-adapte-pour-gerer-des-tiers-lieux/224>

Forum généraliste Dokos : <https://community.dokos.io>

